



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, à Kinnear's Mills,
le lundi 8 décembre 2014, à 20 h**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry et Michelle Pageau, Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, James Allan et Étienne Prévost.

Est également présente M^{me} Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 h, le maire souhaite la bienvenue.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Lecture et adoption des prévisions budgétaires.
3. Lecture et adoption du règlement numéro 468 « Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2015 »
4. Période de questions.
5. Fermeture de l'assemblée.

2014-211

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Céline Landry et appuyé par Monsieur Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

2014-212

LECTURE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Proposé par Madame Michelle Pageau et appuyé par Monsieur Patrice Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le budget de la municipalité de Kinnear's Mills pour l'année 2015, lequel se lit comme suit, soit adopté :

REVENUS :

Taxes	641 528
Autres revenus	7 000
Transferts	125 467
TOTAL REVENUS	773 995

DÉPENSES :

Administration générale	251 378
Sécurité publique	106 917
Transport routier	292 756
Hygiène du milieu	36 800
Santé et Bien-être	1 500
Aménagement et urbanisme	30 714
Loisirs et culture	28 610
Frais de financement	12 400
Autres activités financières	0



Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

Affectations	12 920
Règlement d'emprunt #373 : 8 147 \$	
Fond de roulement : 4 773 \$	
TOTAL DÉPENSES	773 995

2014-213

LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 468 « RÈGLEMENT D'IMPOSITION DE TAXES POUR L'ANNÉE 2015 »

Proposé par Madame Céline Landry et appuyé par Monsieur Étienne Prévost et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 468, intitulé « Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2015 » soit et est adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

2014-214

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Monsieur Patrice Nadeau et appuyé par Monsieur James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 10.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière